



CIMETIERE DE LA COMMUNE DE VERNIOLLE
PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON

PROCES-VERBAL DE 2ème CONSTATATION DE CONCESSIONS FUNERAIRES EN ETAT D'ABANDON

Nous, Annie BOUBY, Maire de la commune de Verniolle (09340)
Agissant en vertu des pouvoirs qui nous ont été conférés par le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Conformément aux dispositions des articles L. 2223-17, L.2223-18 et R.2223-12 à R.2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Article L2223-17

Lorsque, après une période de trente ans, une concession a cessé d'être entretenue, le maire peut constater cet état d'abandon par procès-verbal porté à la connaissance du public et des familles.

Si, un an après cette publicité régulièrement effectuée, la concession est toujours en état d'abandon, le maire a la faculté de saisir le conseil municipal, qui est appelé à décider si la reprise de la concession est prononcée ou non. Dans l'affirmative, le maire peut prendre un arrêté prononçant la reprise par la commune des terrains affectés à cette concession.

Article L2223-18

Un décret en Conseil d'Etat fixe :

- 1° Les conditions dans lesquelles sont dressés les procès-verbaux constatant l'état d'abandon ;
- 2° Les modalités de la publicité qui doit être faite pour porter les procès-verbaux à la connaissance des familles et du public ;
- 3° Les mesures à prendre par les communes pour conserver les noms des personnes inhumées dans la concession et la réinhumation ou la crémation des ossements qui peuvent s'y trouver encore ;
- 4° Les conditions dans lesquelles les articles L. 2223-14 à L. 2223-17 sont applicables aux concessions des espaces pour le dépôt ou l'inhumation des urnes dans le cimetière.

Article R 2223-12

Conformément à l'article L. 2223-17, une concession perpétuelle ne peut être réputée en état d'abandon avant l'expiration d'un délai de trente ans à compter de l'acte de concession.

La procédure prévue par les articles L. 2223-4, R. 2223-13 à R. 2223-21 ne peut être engagée que dix ans après la dernière inhumation faite dans le terrain concédé.

Article R. 2223-13

L'état d'abandon est constaté par un procès-verbal dressé par le maire ou son délégué après transport sur les lieux, en présence d'un fonctionnaire de police délégué par le chef de circonscription ou, à défaut de ce dernier, d'un garde-champêtre ou d'un policier municipal.

Les descendants ou successeurs des concessionnaires, lorsque le maire a connaissance qu'il en existe encore, sont avisés un mois à l'avance, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, du jour et de l'heure auxquels a lieu la constatation. Ils sont invités à assister à la visite de la concession ou à se faire représenter.

Il est éventuellement procédé de même à l'égard des personnes chargées de l'entretien de la concession.

Dans le cas où la résidence des descendants ou successeurs des concessionnaires n'est pas connue, l'avis mentionné ci-dessus est affiché à la mairie ainsi qu'à la porte du cimetière.

Article R. 2223-14

Le procès-verbal :

- indique l'emplacement exact de la concession ;
- décrit avec précision l'état dans lequel elle se trouve ;
- mentionne, lorsque les indications nécessaires ont pu être obtenues, la date de l'acte de concession, le nom des parties qui ont figuré à cet acte, le nom de leurs ayants-droits et des défunts inhumés dans la concession.

Copie de l'acte de concession est jointe si possible au procès-verbal.

Si l'acte de concession fait défaut, il est dressé par le maire un acte de notoriété constatant que la concession a été accordée depuis plus de trente ans.

Le procès-verbal est signé par le maire et par les personnes qui, conformément à l'article R. 2223-13, ont assisté à la visite des lieux.

Lorsque les descendants ou successeurs des concessionnaires ou les personnes chargées de l'entretien de la tombe refusent de signer, il est fait mention spéciale de ce refus.

Article R. 2223-15

Lorsqu'il a connaissance de l'existence de descendants ou successeurs des concessionnaires, le maire leur notifie dans les huit jours copie du procès-verbal et les met en demeure de rétablir la concession en bon état d'entretien. La notification et la mise en demeure sont faites par une seule lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Article R. 2223-16

Dans le même délai de huit jours, des extraits de procès-verbal sont portés à la connaissance du public par voie d'affiches apposées durant un mois à la porte de la mairie, ainsi qu'à la porte du cimetière.

Ces affiches sont renouvelées deux fois à quinze jours d'intervalle.

Un certificat signé par le maire constate l'accomplissement de ces affichages. Il est annexé à l'original du procès-verbal.

Article R. 2223-17

Il est tenu dans chaque mairie une liste des concessions dont l'état d'abandon a été constaté conformément aux articles R. 2223-12 à R. 2223-16.

Cette liste est déposée au bureau du conservateur du cimetière, si cet emploi existe, ainsi qu'à la préfecture et à la sous-préfecture.

Une inscription placée à l'entrée du cimetière indique les endroits où cette liste est déposée et mise à la disposition du public.

Article R. 2223-18

Après l'expiration du délai d'un an prévu à l'article L. 2223-17, lorsque la concession est toujours en état d'abandon, un nouveau procès-verbal, dressé par le maire ou son délégué, dans les formes prévues par les articles R. 2223-13 et R. 2223-14, est notifié aux intéressés avec indication de la mesure qui doit être prise.

Un mois après cette notification et conformément à l'article L. 2223-17, le maire a la faculté de saisir le conseil municipal qui est appelé à décider si la reprise de la concession est prononcée ou non. Dans l'affirmative, le maire peut prendre l'arrêté prévu au troisième alinéa de l'article L. 2223-17.

Article R. 2223-19

L'arrêté du maire qui prononce la reprise des terrains affectés à une concession est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication et à sa notification.

Article R. 2223-20

Trente jours après la publication et la notification de l'arrêté, le maire peut faire enlever les matériaux des monuments et emblèmes funéraires restés sur la concession.

Il fait procéder à l'exhumation des restes des personnes inhumées. Pour chaque concession, ces restes sont réunis dans un cercueil de dimensions appropriées.

Article R. 2223-21

Les terrains occupés par les concessions reprises peuvent faire l'objet d'un nouveau contrat de concession seulement lorsque les prescriptions des articles L. 2223-4, R. 2223-6, R. 2223-19 et R. 2223-20 ont été observées.

Article R. 2223-22

Les articles L. 2223-4, R. 2223-12 à R. 2223-21 ne dérogent pas aux dispositions qui régissent les sépultures militaires.

Lorsqu'une personne dont l'acte de décès porte la mention " Mort pour la France " régulièrement inscrite a été inhumée dans une concession perpétuelle ou centenaire, celle-ci ne peut faire l'objet d'une reprise avant l'expiration d'un délai de cinquante ans à compter de la date de l'inhumation. Cette disposition ne s'applique pas dans le cas où vient à expirer au cours des cinquante ans une concession centenaire.

Article R. 2223-23

Une concession centenaire ou perpétuelle ne peut faire l'objet d'une reprise lorsque la commune ou un établissement public est dans l'obligation de l'entretenir en exécution d'une donation ou d'une disposition testamentaire régulièrement acceptée.

Conformément à notre avis du 10 septembre 2025, affiché durant un mois à la Mairie et au panneau d'affichage du cimetière, nous nous sommes rendus au cimetière de Verniolle, le 15 octobre 2025 accompagnée de Monsieur LERISSON Olivier, chef de police municipale principal de 1^{ère} classe, pour procéder au second et dernier constat d'abandon des concessions désignées ci-après, et avons dressé sur place le procès-verbal de constat d'abandon pour chacun d'elles :

Madame Le Maire a constaté que vingt-trois concessions ont fait l'objet d'un entretien par les ayants-droits ou successeurs des concessionnaires, il s'agit des concessions suivantes :

Carré : A1

Concession n° : 33

Concédée à : SOULA née RUMEAU Marie le 16.11.1950 - N° d'acte de concession : C2.190

Personnes(s) inhumée(s) : Victorine SOULA née RUMEAU

>> Concession en pleine terre. Surplombée d'une stèle en forme de croix qui a été nettoyée dont les écritures sont lisibles. Ajout de fleurs fraîches.

Personnes présentes lors du constat : M. et Mme COURTOIS Serge & Christine

Carré : A1

Concession n° : 45

Concédée à : SOUTOUL Henri le 09.06.1956 - N° d'acte de concession : C2.207

Personnes(s) inhumée(s) : concession vide

>> Concession en pleine terre qui a été désherbée. Recouverte de gravier, entourée d'une bordure en ciment. Ajout d'une plaque funéraire avec le nom de la famille.

Personnes présentes lors du constat : M. PERRIN et Mme Françoise PERRIN née SOUTOUL

Carré : A2

Concession n° : 33

Concédée à : SARDA Joseph le 09.04.1932 - N° d'acte de concession : C1.118

Personnes(s) inhumée(s) : Louise LAVIGNE

>> Concession en pleine terre qui a été désherbée, une bordure en pierre a été créée, la concession a été recouverte de gravier. La croix en bois a été repeinte. Ajout de fleurs fraîches.

Personne présente lors du constat : Mme Marie-Christine GALLEGRO née ROUCH

Carré : A3

Concession n° : 26

Concédée à : Monsieur MATHIEU 02.01.1903 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : RIEUX Anna vve MICHEL

>> Pierre tombale surplombée d'une stèle en forme de croix qui a été nettoyée dont les écritures sont lisibles.

Personne présente lors du constat : M. PENNABAYRE René

Carré : A3

Concession n° : 43

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : Marie DOUMENJOU

>> Caveau noirci, recouvert de lichen, fissuré à plusieurs endroits. Plaque de nom ajoutée sur la base d'une ancienne croix cassée. Présence d'une plaque funéraire et de deux bouquets de fleurs artificielles posé à même le sol devant le caveau.

Personne présente lors du constat : Mme SAFFON Jeanine née DELPECH

Carré : A3

Concession n° : 44

Concédée à : Monsieur MATHIEU 02.01.1903 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : Nico GOBETS

>> Pierre tombale, grisée, recouverte de lichen, de mousse et de plantes naturelles envahissantes, dont les écritures sont difficilement lisibles. Cette concession vise à être entretenue par l'Association du souvenir Français.

Personne présente lors du constat : M. PERRIN Eric

Carré : A4	Concession n° : 13 & 14
------------	-------------------------

Concédée à : [Acte de notoriété](#)

Personnes(s) inhumée(s) : [Pauline BERGÉ et Frédéric Jacques BERGÉ](#)

>> *Concession composée de deux pierres tombales côte à côte, recouvertes de lichen, et grisées. Les deux sont surplombées d'une stèle et d'une croix en fer forgé, rouillée. Les deux pierres tombales s'affaissent dans le sol et les stèles penchent. Pas de fleurs artificielles ni récentes. Réalisation d'un devis pour la réhabilitation de cette concession par un ayant-droit*

Courrier de : Mme LABEUR Marie-Pierre

Carré : A4	Concession n° : 34
------------	--------------------

Concédée à : [BOUCHE alphonse et FIL Urbain le 24.06.1939 - N° d'acte de concession : C2.141](#)

Personnes(s) inhumée(s) : [non connue\(s\)](#)

>> *Caveau, noirci et vieilli. Plantes envahissantes coupées et nettoyage effectué.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4	Concession n° : 40
------------	--------------------

Concédée à : [FONQUERGNE Urbain le 01.04.1880 - Acte de concession non numéroté \(C1\)](#)

Personnes(s) inhumée(s) : [Marguerite POMIES](#)

>> *Concession en pleine terre qui a été entretenue (plus aucune plantes envahissantes)*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4	Concession n° : 44 A
------------	----------------------

Concédée à : [Acte de notoriété](#)

Personnes(s) inhumée(s) : [Louis VIDAL et Jeanne LAVAL](#)

>> *Concession en pleine terre, recouverte de gravier, entourée par une chaîne rouillée tenue par quatre piliers en béton cassés et penchés, surplombée d'une stèle en pierre cassée. Présence de fleurs artificielles décolorées. Engagement de Mme FAURE Anne-Marie d'entretenir cette concession.*

Courrier de : Mme FAURÉ Anne-Marie

Carré : A4	Concession n° : 52
------------	--------------------

Concédée à : [QUEROL Anna le 13.07.1967 - N° d'acte de concession : C2.235](#)

Personnes(s) inhumée(s) : [Anna QUEROL et Pierre JEANDOT](#)

>> *Concession en pleine terre, dont le gravier a été changé. Entourée d'une bordure en béton nettoyée. Les plantes envahissantes ont été arrachées, les plaques funéraires réorganisées.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B1	Concession n° : 20
------------	--------------------

Concédée à : [DELPLA Marie Elisabeth du 10.11.1929 - N° acte de concession : C1.8](#)

Personnes(s) inhumée(s) : [non connue\(s\)](#)

>> *Plaque nominative ajoutée. Fleurs fraîches déposées.*

Courrier de : Mme MIR Françoise

Carré : B2

Concession n° : 16

Concédée à : **ALBIGES Paul** le 07.11.1933 - N° d'acte de concession : C1.122

Personnes(s) inhumée(s) : **Paul et Antoinette ALBIGES**

>> *Cette concession a été nettoyée, les plaques funéraires réorganisées et des fleurs ont été déposées.*

Personne présente lors du constat : M. CALMONT André

Carré : B2

Concession n° : 17

Concédée à : **AMARDEILH Jean** le 17.03.1920 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : **non connue(s)**

>> *Cette concession a été nettoyée, les plaques funéraires réorganisées et des fleurs ont été déposées.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B2

Concession n° : 23

Concédée à : **QUEROL Joaquin** le 8.01.1942 - N° d'acte de concession : C2.150

Personnes(s) inhumée(s) : **Joaquin et Anna QUEROL**

>> *Cette concession a été nettoyée, les plaques funéraires réorganisées et des fleurs ont été déposées.*

Courrier de : M. QUEROL Roger

Carré : B3

Concession n° : 6

Concédée à : **FAURE Dominique Vital**, le 23.11.1949 - N° d'acte de concession : C2.183

Personnes(s) inhumée(s) : **Dominique FAURÉ**

>> *Pierre tombale fissurée, noircie par le temps, recouverte de mousse et de lichen, qui s'affaisse, surplombée d'une croix dans le même état d'usure, et d'un portique en fer forgé rouillé. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs artificielles ou récentes.*

Courrier de : Mme FAURÉ Anne-Marie

Carré : B3

Concession n° : 22

Concédée à : **Veuve AZAIS née PUJOL Noélie**, le 27.07.1945 - N° d'acte de concession : C2.160

Personnes(s) inhumée(s) : **Noélie PUJOL et son mari**

>> *Caveau noirci par le temps, recouvert de lichen, de mousse et de plantes naturelles envahissantes, dont le soubassement est fissuré et cassé, surplombé par une croix dans le même état d'usure, dont les écritures sont difficilement lisibles. Présence de plaques funéraires cassées, de fleurs en céramiques vieillies et abimées, d'un pot vide, et de fleurs artificielles décolorées.*

Courrier de : M. SEILHAN Guillaume

Carré : B3

Concession n° : 28

Concédée à : **LAMBERT Jean**, le 02.12.1952 - N° d'acte de concession : C2.196

Personnes(s) inhumée(s) : **non connue(s)**

>> *Cette concession a été nettoyée, les plaques funéraires réorganisées et des fleurs ont été déposées.*

Courrier de : Mme ALBA Colette

Carré : B3

Concession n° : 29

Concédée à : [Acte de notoriété](#)

Personnes(s) inhumée(s) : [Marguerite PIOTON](#)

>> *Cette concession a été nettoyée, les plaques funéraires réorganisées et des fleurs ont été déposées.*

Courrier de : Mme DUPUY Cathy

Carré : B3

Concession n° : 36

Concédée à : [GRATIEN Jean](#), le 01.07.1966 - N° d'acte de concession : C2.231

Personnes(s) inhumée(s) : [Jean-Baptiste FAURÉ](#), [Noélie GRATIEN](#), [Honoré FAURÉ](#) et [Reine FAURÉ ép. GRATIEN](#)

>> *Cette concession a été nettoyée, les plaques funéraires réorganisées et des fleurs ont été déposées.*

Personne présente : Mme GUIOTTE Mireille

Carré : B4

Concession n° : 1

Concédée à : [Acte de notoriété](#)

Personnes(s) inhumée(s) : [Paul PELATA](#)

>> *Cette concession a été légèrement nettoyée et désherbée.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B4

Concession n° : 11

Concédée à : [Acte de notoriété](#)

Personnes(s) inhumée(s) : [Valentine ARENE née PAVIA](#), [Pierre ARENE](#) et [Jean DUPLA](#)

>> *Cette concession a été nettoyée, les plaques funéraires réorganisées et des fleurs ont été déposées.*

Courrier de : Mme ALBA Colette

Carré : B4

Concession n° : 13.1

Concédée à : [Acte de notoriété](#)

Personnes(s) inhumée(s) : [Alphonse](#), [Jean-Pierre](#) et [Jean-Michel BARRAU](#)

>> *Cette concession a été nettoyée, les plaques funéraires réorganisées et des fleurs ont été déposées.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Les concessions ci-après désignées, n'ont fait l'objet d'aucune modification physique, d'aucun acte d'entretien, ni de contact de la part de familles ou de proches d'une quelconque nature. Un état d'abandon persistant voire une aggravation de l'état sont observés depuis le premier constat d'abandon dressé le 2 octobre 2024. Il s'agit des concessions suivantes :

Carré : A1	Concession n° : 5 & 6
------------	-----------------------

Concédée à : **Acte de notoriété**

Personnes(s) inhumée(s) : **non connue(s)**

>> Concessions en pleine terre

Ancien contour avec 3 piliers sur 4 abimés et chaîne absente

A1.5 : Emplacement enherbé d'état moyen - présence de mousse sur la stèle en forme de croix - pas de plaque funéraire - 1 plante ancienne et un pot vide - difficilement lisible

A1.6 : Emplacement enherbé d'état moyen - présence de mousse sur la stèle en béton - pot de fleurs artificielles vieilles

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A1	Concession n° : 9
------------	-------------------

Concédée à : **Acte de notoriété**

Personnes(s) inhumée(s) : **Louis FAURÉ**

>> Concession en pleine terre d'état général en ruine - Recouverte d'herbe et de plantes envahissantes (ronces-orties) - Bordure en béton recouverte de mousse et cassée à de nombreux endroits - Portique en fer rouillé et croix en béton recouverte de mousse - Ecritures difficilement lisibles - Aucunes plaques funéraires - aucunes fleurs récentes

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A1	Concession n° : 13
------------	--------------------

Concédée à : **Acte de notoriété**

Personnes(s) inhumée(s) : **non connue(s)**

>> Concession en pleine terre en état de ruine, recouverte de plantes envahissantes naturelles.

Entourée d'une barrière en fer forgé rouillée, avec croix en granit accrochée, enfoncée dans le sol penchant vers la gauche. Fleurs artificielles vieilles, décolorées. Absence de plaques funéraires.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A1	Concession n° : 15
------------	--------------------

Concédée à : **Acte de notoriété**

Personnes(s) inhumée(s) : **Noélie NOYES**

>> Pierre tombale grisée et recouverte de mousse, qui s'affaisse dans le sol à l'avant, d'un état moyen.

Croix en fer forgé, plaque de nom lisible mais rouillée. Pot de fleurs artificielles très abimé et usé. Pas de plaque funéraire récente.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A1	Concession n° : 18
------------	--------------------

Concédée à : **Acte de notoriété**

Personnes(s) inhumée(s) : **non connue(s)**

>> Concession en pleine terre recouverte de gravillons, de ronces et de mousse, entourée d'un reste de bordure en béton grisé et cassé - Croix en bois peinture écaillée et remplie de mousse sur laquelle est accrochée une croix avec un Christ en granit - Vases anciens vides et renversés.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A1

Concession n° : 21

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Pierre tombale noircie surmontée d'un reste de stèle cassée à plusieurs endroit (notamment partie haute) et recouverte de mousse - Fleurs artificielles vieilles - Ecritures illisibles - Aucune plaque funéraire ni fleur récente.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A1

Concession n° : 22

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : Jacques DEPLA

>> Pierre tombale noircie, recouverte de lichen et de mousse, enfoncée dans le sol vers l'avant d'un état moyen - Tombale brisée - Plaque dont les écritures sont difficilement lisibles - Présence d'un pot de fleur non entretenu.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A1

Concession n° : 23

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concessions en pleine terre d'état général très dégradé. Reste de bordure en béton cassée à plusieurs endroits - Pas de plaque, de croix, d'inscription, ni de fleurs récentes ou artificielles.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A1

Concession n° : 24

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre recouverte d'herbe et de plantes envahissantes, entourée d'une bordure en fer forgé rouillé et surmontée d'une croix. Pas de plaque, d'inscription, ni de fleurs récentes ou artificielles.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A1

Concession n° : 27

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre indissociable du sol recouverte d'herbe, de plantes envahissantes ainsi que de fleurs artificielles très anciennes. Croix en fer forgé rouillée recouverte d'anciennes fleurs artificielles vieilles. Pas de plaque, d'inscription, ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A1

Concession n° : 29

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre bombée, recouverte d'herbe, de ronces et de plantes envahissantes. Pot de fleurs artificielles vieilles. Pas de plaque, de croix, d'inscription, ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A1

Concession n° : 34

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre bombée recouverte d'herbe et de plantes envahissantes naturelles. Morceau de pot de fleurs artificielles vieilles. Pas de plaque, d'inscription, ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A1

Concession n° : 35

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre enherbée et envahie de plantes naturelles. Reste d'un portique en fer forgé rouillé qui penche vers le côté droit. Pas de croix, de plaque funéraire, d'inscription ni de fleurs récentes ou artificielles.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A1

Concession n° : 41

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre, recouverte d'herbe, de ronces et de plantes envahissantes naturelles. Croix en marbre noir avec Christ posée au sol et piquet en fer enfoncé vers le haut de la concession. Présence de fleurs artificielles vieilles. Pas de croix, d'inscription, de plaque funéraire ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A1

Concession n° : 42

Concédée à : GENARD Auguste le 24.04.1980 - N° d'acte de concession : C2.358

Personnes(s) inhumée(s) : Mary GENARD

>> Pierre tombale noircie dont le socle est enfoncé dans le sol vers l'avant. Ecritures difficilement lisibles, plaque funéraire cassée et pots de fleurs artificielles vieilles renversés et cassés.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

~ CARRÉ A2 ~

Carré : A2	Concession n° : 7
------------	-------------------

Concédée à : Alexis LIMON le 07.10.1940 - N° d'acte de concession : C2.146

Personnes(s) inhumée(s) : concession vide

>> Caveau en pierre noirci et recouvert de mousse et de lichen, d'état correct. Pas de stèle, d'inscription, de plaque funéraire ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2	Concession n° : 8
------------	-------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre recouverte de bergénia et de plantes naturelles envahissantes. Surplombée d'une croix en fer forgé rouillée, à laquelle est accrochée une croix en granit cassée. Pas de plaque funéraire, d'inscriptions ni de fleurs récentes ou artificielles visibles.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2	Concession n° : 9
------------	-------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre indissociable du sol, recouverte d'herbe, avec présence sur la partie haute d'un socle (croix cassée ?) dans le sol. Pas d'inscription, de plaques funéraires ni de fleurs récentes ou artificielles.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2	Concession n° : 12
------------	--------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Caveau complètement effrité sur la partie supérieure avec présence de mousse et de plantes naturelles envahissantes. Croix noircie et recouverte de mousse présentant des écritures difficilement lisibles. Pas de plaque funéraire ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2	Concession n° : 13
------------	--------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : Alphonsine FAURÉ

>> Concession en pleine terre recouverte d'herbe surplombée d'une croix en pierre penchée et recouverte de mousse, présentant des écritures lisibles. Armature en fer forgé rouillée présente sur la gauche, enfoncée dans le sol. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2	Concession n° : 14
------------	--------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : Louise CERT

>> Concession en pleine terre, recouverte d'herbe et de plantes envahissantes. Surplombée d'une croix en pierre noircie et recouverte de mousse, présentant des écritures difficilement lisibles, qui penche vers l'avant. Pas de plaque funéraire ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2	Concession n° : 20
------------	--------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : Georges VERGÉ

>> Caveau d'état général moyen, recouvert de mousse et noirci, laissant apparaître les inscriptions. Croix en fer forgé et croix avec Christ en granit, posées sur le dessus du caveau. Fleurs artificielles vieilles. Pas de plaque funéraire ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2	Concession n° : 21
------------	--------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre indissociable du sol recouverte d'herbe et de plantes naturelles envahissantes. Présence de deux stèles côte à côte, surmontées de croix en fer forgé rouillées, laissant difficilement apparaître les inscriptions. Pas de plaque funéraire ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2	Concession n° : 29
------------	--------------------

Concédée à : MARTY Louis le 16.04.1956 - N° d'acte de concession : C2.204

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Caveau en pierre complètement effrité, cassés à de nombreux endroits, recouvert de ronces, mousse et plantes naturelles envahissantes, mais laissant apparaître les inscriptions. Socle et soubassement cassé. Présence de fleurs artificielles vieilles. Pas de plaques funéraires ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2	Concession n° : 32
------------	--------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Pierre tombale recouverte de mousse, enfoncée vers l'avant. Surplombée d'une croix en pierre avec un « B » gravé au centre. Présence d'une plaque funéraire cassée et d'une fleur en céramique. Pas de fleurs anciennes ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2	Concession n° : 34
------------	--------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Pierre tombale recouverte de mousse, enfoncée vers l'avant. Surplombée d'une croix en pierre avec un « B » gravé au centre. Présence d'un pot de fleur retourné sur la concession. Pas de plaque funéraire, d'inscriptions ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2

Concession n° : 35

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre indissociable du sol, recouverte d'herbe et de mousse, surplombée d'une croix en pierre cassée au milieu (tige en fer) et grisée. Présence d'un pot de fleurs artificielle vieilles et décolorées. Pas de plaque funéraire, d'inscriptions ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2

Concession n° : 37

Concédée à : TARTIE Albine le 28.02.1925 - N° d'acte de concession : C1.1

Personnes(s) inhumée(s) : Sébastien TARTIÉ

>> Pierre tombale grisée et recouverte de mousse, complètement enfoncée dans le sol à l'avant. Présence de fleurs artificielles vieilles et décolorées. Croix effondrée sur la pierre tombale écrasant les fleurs artificielles déjà présentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2

Concession n° : 39

Concédée à : CLARAC Jean le 5.09.1906 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre recouverte d'herbe et de plantes naturelles envahissantes d'une part ; et de bergénia sur le devant d'autre part. Entourée d'une bordure en ciment grisée et recouverte de mousse. Ecritures difficilement lisibles. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2

Concession n° : 40

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre recouverte de bergénia. Aucunes inscriptions, plaques funéraires ni fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2

Concession n° : 41

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Caveau noirci recouvert de mousse et de lichen. Surplombé d'un portique en fer forgé rouillé, auquel est accroché une croix en tube fer à l'horizontale, dont les inscriptions sont illisibles. Plusieurs pots de fleurs artificielles vieilles. Absence de plaque funéraire ou de fleur récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2

Concession n° : 42

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Pierre tombale noircie, recouverte de mousse et de lichen, d'un état général moyen, surplombée d'une croix en pierre dans le même état. Pot de fleurs artificielles vieilles présent sur la concession. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2

Concession n° : 43

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre recouverte d'herbe. Une croix du Christ cassée est posée sur une ancienne jardinière brisée. Quelques pierres sont visibles sur le devant de la concession. Pas de plaque funéraire, d'inscription, ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2

Concession n° : 45

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre recouverte d'herbe et de plantes naturelles envahissantes, enfoncée dans le sol et penchée d'un côté. Entourée d'une bordure en pierre grisée et recouverte de mousse et de lichen. Croix surplombant en même état. Fleurs artificielles vieilles, pas de plaque funéraire ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2

Concession n° : 48

Concédée à : LUCAT François le 12.05.1913 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : Emile LUCAT

>> Caveau recouvert de mousse et de lichen, surplombé d'une croix en pierre, et de deux colonnes anciennes de chaque côté. Céramique cassée, écritures difficilement lisibles, pas de plaque funéraire, ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A2

Concession n° : 49

Concédée à : MERIC Hélène veuve COMBES Jean - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : Pierrette COMBES

>> Caveau grisé recouvert de mousse et de lichen, affaissé, surplombé d'une croix et d'un portique en fer forgé rouillé, dont les écritures sont difficilement lisibles. Pas de plaque funéraire ni de fleurs artificielles ni récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

~ CARRÉ A3 ~

Carré : A3	Concession n° : 5
------------	-------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : Pascale CAYRE, Jean POMIES, Antoinette POMIES née CAYRE

>> *Pierre tombale noircie et fissurée, enfoncée dans le sol et penchant, recouverte de lichen et de mousse, surplombée d'une croix en fer forgé rouillée. Plaque funéraire ancienne. Pas de fleurs artificielles ou récentes.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A3	Concession n° : 5.5
------------	---------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> *Concession en pleine terre, avec simplement une croix posée au sol, recouverte d'herbe. Pas d'inscription, de plaque funéraire, ni de fleurs artificielles ou récentes.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A3	Concession n° : 10
------------	--------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> *Caveau grisé, recouvert de lichen et de mousse, dont la semelle et les rebords s'effritent, penché vers la droite, surplombé d'une croix dans le même état, laissant apparaître les inscriptions. Pas de plaque funéraire, de fleurs artificielles ou récentes.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A3	Concession n° : 11
------------	--------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> *Concession en pleine terre, recouverte d'herbe et de plantes naturelles envahissantes, entourée d'une bordure en fer forgé rouillée, et tordue, dont le portillon est absent. Pas d'inscription, de plaque funéraire, ni de fleurs artificielles ou récentes.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A3	Concession n° : 12
------------	--------------------

Concédée à : SAURAT Etienne le 18.01.1922 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : Etienne SAURAT

>> *Concession en pleine terre, recouverte d'herbe, de plantes naturelles envahissantes notamment de ronces. Surplombée d'une croix grisée et recouverte de lichen dont les écritures sont encore lisibles, et entourée d'une bordure dans le même état et cassée à de nombreux endroits. Pas de plaques funéraires, ni de fleurs artificielles ou récentes.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A3

Concession n° : 13

Concédée à : MOURAREAU Cyprien le 12.09.1950 - N° d'acte de concession : C2.187

Personnes(s) inhumée(s) : Louise CONTE ép. MOURAREAU et Henri Antonin MOURAREAU

>> Caveau affaissé, grisé et recouvert de mousse et de lichen, surplombé d'une croix en pierre, dans le même état, dont les écritures sont difficilement lisibles. Les fleurs en céramique disposées sur le caveau sont cassées. Pas de plaques funéraires ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A3

Concession n° : 14

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : Louis MASSAT

>> Pierre tombale cassée et descellée, qui s'affaisse en son centre, grisée et recouverte de lichen et de mousse, entourée d'une bordure dans le même état. Surplombée d'un portique en fer forgé dont la peinture est abimée. Pot cassé et plaque funéraire renversée présents sur la concession. Fleurs artificielles abimées et décolorées.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A3

Concession n° : 15

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Pierre tombale, noircie et affaissée, fissurée à plusieurs endroits, recouverte de lichen, de mousse et de plantes naturelles envahissantes. Surplombée d'une croix dans le même état d'usure. Un médaillon photo ancien et deux croix abimées sont posées sur le caveau. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A3

Concession n° : 16

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : Marie DEDIEU née ESQUIROL

>> Concession en pleine terre, recouverte d'herbe, surplombée d'une croix grisée et penchée en avant, recouverte de lichen. Pas de plaque funéraire, de fleurs artificielles ou de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A3

Concession n° : 18

Concédée à : DANJARD Anna le 25.01.1895 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : Joséphine DELON et ses sœurs du même ordre

>> Concession en pleine terre, recouverte d'herbe, de plantes naturelles envahissantes, entourée d'une bordure en fer forgé rouillé et dont la peinture est très abimée. Surplombée d'une croix en pierre grisée, penchée, recouverte de lichen, dont les écritures sont illisibles, ainsi que d'un portique en fer forgé rouillé. Pas de plaque funéraire, de fleurs artificielles ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A3

Concession n° : 20

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Pierre tombale, grisée, recouverte de mousse et de lichen, affaissée et penchée, surplombée d'une croix dans le même état, dont les inscriptions sont illisibles. Un pot de fleur vide est présent sur la concession. Pas de plaque funéraire ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A3

Concession n° : 28

Concédée à : LAURENT Antoinette née SAURAT le 10.11.1960 - N° d'acte de concession : C2.211

Personnes(s) inhumée(s) : Sara SAURAT

>> Caveau grisé, recouvert de lichen et de mousse, bordure et soubassement fissurés. Présence de plaques funéraires visiblement anciennes, et de pots de fleurs artificielles vieilles et décolorées. Pas de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A3

Concession n° : 29

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Caveau, entièrement effrité au niveau du socle, recouvert de lichen et de mousse. Croix en pierre, penchée, dans le même état que le caveau, ne laissant pas apparaître les inscriptions. Deux piliers en mauvais états sont posés au-dessus de la concession. Pas de plaque funéraire ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A3

Concession n° : 31

Concédée à : VERNIOLLE Louis le 1.11.1918 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : Marie VERNIOLLE née BARRAU et Louis VERNIOLLE

>> Concession en pleine terre, recouverte d'herbe, de plantes envahissantes naturelles et de ronces, entourée d'une bordure en fer forgé, rouillée, dont la porte est cassée et tombée. Surplombée d'une croix grisée, penchée, et recouverte de lichen. Pas de plaque funéraire ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A3

Concession n° : 38

Concédée à : SANS Ferdinand le 23.03.1926 - N° d'acte de concession : C1.6

Personnes(s) inhumée(s) : Ferdinand SANS

>> Caveau grisé, recouvert de lichen et de mousse, dont le soubassement est effrité, surplombé d'une croix dans le même état d'usure, dont les écritures sont difficilement lisibles. Présence d'une fleur en céramique abîmée et de deux pots de fleurs vides. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A3

Concession n° : 40

Concédée à : DOUMENJOU François le 8.11.1881 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : Thomas DOUMENJOU

>> Concession en pleine terre, recouverte d'herbe et de plantes naturelles envahissantes, surplombée de deux piliers en pierre, noircis et cassés sur la partie haute, recouverts de lichen et de mousse. Présence d'une stèle derrière les piliers. Un pot de fleurs artificielles décolorées est posé aux pieds d'un des piliers. Pas de plaques funéraires ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A3

Concession n° : 42

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre, recouverte de cailloux, eux-mêmes recouverts d'herbe et de plantes naturelles envahissantes. Présence de trois pots de fleurs abîmés et vides. Pas de plaque funéraire ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A3

Concession n° : 45

Concédée à : COMBES Jean-Célestin le 1.03.1887 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : Victorin Auguste COMBES et Jean-Célestin COMBES

>> Caveau grisé, recouvert de lichen et de mousse, dont le soubassement est cassé à l'avant côté droit, et la tombale est cassée. Croix ancienne cassée, sur laquelle est fixée une croix plus récente et en meilleur état. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A3

Concession n° : 46

Concédée à : Ferdinand MERIC le 24.02.1887 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : SANS Marianne et Ferdinand MERIC

>> Pierre tombale, grisée, affaissée, recouverte de mousse et de lichen, dont le soubassement sur le côté est descellé. Surplombée d'une stèle en pierre sur laquelle se trouve une croix en fer forgé rouillée. Présence d'un ancien pot de fleurs, vide, sur le dessus du caveau. Pas de plaque, ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

~ CARRÉ A4 ~

Carré : A4

Concession n° : 2

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Caveau entièrement recouvert de lierre, de vigne et de plantes naturelles envahissantes. Surplombée d'une croix dans le même état, dont les écritures sont illisibles.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4

Concession n° : 6

Concédée à : **BERGE Marie** le 9.12.1888 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : **Marie SANS** et **Dominique FAURÉ**

>> *Caveau entièrement recouvert de lierre, de vigne et de plantes naturelles envahissantes. Surplombée d'une croix dans le même état, dont les écritures sont illisibles.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4

Concession n° : 7

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> *Pierre tombale, affaissée dans le sol sur la partie droite, grisée, recouverte de lichen et de mousse, surplombée d'une stèle avec une croix en fer forgé rouillée, dans le même état d'usure et dont les écritures sont illisibles. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs artificielles ou récentes.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4

Concession n° : 20

Concédée à : **MANS Jean** le 01.06.1933 - N° d'acte de concession : C1.119

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> *Caveau, grisé, recouvert de lichen, surplombé d'une croix en pierre cassée, et d'un portique en fer forgé rouillé. Cette concession s'affaisse, et s'effrite à plusieurs endroits. Présence d'une plaque vieillie et d'un pot de fleur vide. Pas de fleurs artificielles ou récentes.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4

Concession n° : 21A & 21B

Concédée à : **DELPLA Jean** le 11.02.1912 - N° d'acte de concession : C2.142

Personnes(s) inhumée(s) : **Marie** et **Eulalie BLANC**, **Roger** et **Antonia EYCHENNE**, **Cécile BAYLE**

>> *Pierre tombale grisée, recouverte de lichen et de lierre, sur laquelle se trouvent deux croix en pierre dans le même état. L'une comporte des écritures lisibles et l'autre illisibles. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs artificielles ou récentes.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4

Concession n° : 22

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : **Dominique CANCEL**

>> *Concession en pleine terre, recouverte d'herbe et de plantes naturelles envahissantes, encadrée de quatre poteaux et surplombée d'une croix en pierre, qui sont grisés, cassés et recouverts de mousse et de lichen. Pas de plaque, ni de fleurs artificielles ou récentes.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4	Concession n° : 24
------------	--------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Pierre tombale abimée par le temps et recouverte de mousse et de lichen. Surplombée d'une petite croix dans le même état. Pot de fleurs fanées présent sur la concession. Pas de plaque funéraire.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4	Concession n° : 32
------------	--------------------

Concédée à : COQ Elise le 24.03.1893 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : Charles COQ

>> Concession en pleine terre, recouverte d'herbe, surplombée d'une croix en pierre, abimée par le temps et recouverte de lichen, dont les écritures sont à peine lisibles. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4	Concession n° : 35
------------	--------------------

Concédée à : FONQUERGNE Dominique le 18.04.1892 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : Toinette FONQUERGNE

>> Concession en pleine terre, recouverte d'herbe et de plantes naturelles envahissantes. Surplombée d'une croix en pierre, penchée, abimée par le temps et recouverte de lichen, disposée devant une autre croix ancienne. Présence d'un pot de fleur vide et d'une plaque funéraire cassée.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4	Concession n° : 36
------------	--------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre, surplombée de deux croix en pierre côte à côte, penchées en avant, abimées par le temps, et recouvertes de lichen, dont les écritures sont lisibles. Pas de plaque funéraire ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4	Concession n° : 39
------------	--------------------

Concédée à : PASSEROU Marie le 08.12.1881 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Caveau abimé par le temps, recouvert de lichen, s'affaissant dans le sol, surplombé d'une croix en pierre, dans le même état. Présence d'une fleur dépotée. Pas de plaque funéraire ni de fleurs artificielles.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4	Concession n° : 42 A
------------	----------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : **Michel POMIES**

>> Concession en pleine terre, recouverte d'herbe, surplombée d'une croix en pierre abîmée par le temps, recouverte de lichen et dont les écritures sont difficiles à lire. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4

Concession n° : 43 A

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : **non connue(s)**

>> Pierre tombale, fissurée et cassée, recouverte d'herbe et de lichen, noircie par le temps, surplombée d'une croix en pierre fendue. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4

Concession n° : 45

Concédée à : **POMIES Marguerite** le 06.04.1893 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : **Louis DUPLA**

>> Pierre tombale affaissée, noircie par le temps, recouverte d'herbe, de ronces, de mousse et de plantes naturelles envahissantes. Surplombée d'une croix entièrement recouverte de lierre ne permettant pas de lire les inscriptions. Plaques funéraires abîmées, fleurs artificielles décolorées sont présentes sur cette concession.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4

Concession n° : 49

Concédée à : **FAURE Appolonie** le 4.08.1892 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : **Appolonie FAURÉ**

>> Concession en pleine terre, recouverte d'herbe et de plantes naturelles envahissantes. Surplombée d'une croix en pierre, recouverte de lichen, noircie par le temps, penchée, et entourée d'une bordure en fer forgé rouillée et cassée. Pas de plaque funéraire ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4

Concession n° : 50

Concédée à : **Veuve FONQUERGNE André** née IZAULE le 24.02.1887 - N° d'acte de concession : C1

Personnes(s) inhumée(s) : **André FONQUERGNE**

>> Concession en pleine terre recouverte d'herbe et de plantes naturelles envahissantes, surplombée d'une croix en pierre penchée, noircie par le temps, entourée d'une barrière en fer forgé rouillée.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4

Concession n° : 50 A

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : **non connue(s)**

>> Concession en pleine terre, recouverte d'herbe et de plantes naturelles. Concession matérialisée seulement par la présence d'une pierre, sous laquelle est disposée une fleur artificielle ancienne et décolorée. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4

Concession n° : 53

Concédée à : **Acte de notoriété**

Personnes(s) inhumée(s) : **non connue(s)**

>> *Caveau noirci par le temps, recouvert de lichen et de mousse. Surplombé d'une croix en pierre dans le même état d'usure. Le devant, au niveau de la semelle est cassé. Présence de plaques funéraires, de pots et de fleurs en céramiques anciens, ainsi qu'un bouquet de fleurs artificielles décoloré.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4

Concession n° : 54

Concédée à : FAYETTE Irma veuve de CLARY Edouard le 08.11.1923 - N° d'acte de concession : C1.3

Personnes(s) inhumée(s) : Edouard CLARY

>> *Pierre tombale, noircie par le temps, recouverte de lichen et de mousse, affaissée dans le sol côté gauche, surplombée d'une croix dans le même état d'usure, dont les écritures sont illisibles. Présence d'un pot de fleur ancien dans lequel des fleurs naturelles ont poussé.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : A4

Concession n° : 56

Concédée à : BARTHES - LAVIGNES le 15.03.1926 - N° d'acte de concession : C1.4

Personnes(s) inhumée(s) : Bernard LAVIGNE et Charlotte LAVIGNE née BARTHES

>> *Caveau, noirci par le temps, envahi de ronces et de plantes naturelles, recouvert de mousse et de lichen, dont la semelle est cassée, surplombé d'une croix dans le même état d'usure. Présence de plaques funéraires, de fleurs en céramique cassées, et de pots de fleurs anciens.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

- CARRÉ B1 -

Carré : B1

Concession n° : 1

Concédée à : **Acte de notoriété**

Personnes(s) inhumée(s) : **non connue(s)**

>> *Concession en pleine terre, recouverte d'herbe et de plantes naturelles, surplombée d'un support en béton sur lequel se trouve une croix en fer forgé rouillée. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs artificielles ou récentes.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B1

Concession n° : 22

Concédée à : **Acte de notoriété**

Personnes(s) inhumée(s) : Jeanne CALMONT

>> *Concession en pleine terre, recouverte d'herbe, sur laquelle se trouve un morceau de croix en fer forgé rouillé. Présence d'un pot de fleur ancien, vide. Pas de plaque funéraire, d'inscription, de fleurs artificielles ou récentes.*

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B1

Concession n° : 27

Concédée à : MAURY Vital & VIGNEAUX Iréné le 05.12.1908 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Pierre tombale, noircie par le temps, recouverte de lichen et de mousse, surplombée d'une croix en fer forgé rouillée, sur laquelle est appuyée une plaque en pierre dans le même état que la concession. Présence d'une plaque funéraire abimée et d'un pot, cassé, de fleurs séchées.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B1

Concession n° : 28

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre, recouverte d'herbe et de plantes naturelles, surplombée d'une croix en pierre appuyée sur une stèle en pierre, toutes deux recouvertes de lichens et noircies par le temps. Pas de plaques funéraires, d'inscriptions lisibles, ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B1

Concession n° : 31

Concédée à : DUFAUT Alfred le 07.10.1927 - N° d'acte de concession : C1.7

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Caveau noirci par le temps, recouvert de lichen et de mousse, surplombé d'une stèle en pierre dans le même état d'usure, laissant les inscriptions difficilement lisibles, et d'un portique en fer forgé, rouillé. Soubassement et socle écartés l'un de l'autre. Présence de plaque funéraires abimées et de fleurs artificielles décolorées.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

- CARRÉ B2 -

Carré : B2

Concession n° : 3

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : Jeanne GALY et Marie RIVIERE

>> Double pierre tombale, avec une stèle au centre, noircies par le temps, recouvertes de lichen et de mousse dont les écritures sont illisibles. Présence d'une croix avec fleurs en céramique cassée, d'une croix avec un Christ, et d'un pot de fleurs vide. Pas de plaque funéraire ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B2

Concession n° : 9

Concédée à : ASTRIE Marie veuve de ROOMAN Henri le 30.07.1922 - N° d'acte de concession : C1.3

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Caveau noirci par le temps, recouvert de mousse et de lichen, ainsi que de plantes envahissantes au niveau du bas du caveau. Porte haute visiblement descellée, tenue par un fil de fer. Présence de pots de fleurs anciens renversés. Pas de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B2

Concession n° : 14

Concédée à : DARIES Edouard le 08.04.1944 - N° d'acte de concession : C2.157

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Caveau, noirci par le temps, dont le soubassement est fissuré, recouvert de mousse et de lichen, devant lequel se trouvent des plantes artificielles décolorées, ainsi que des plantes naturelles envahissantes. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B2

Concession n° : 26

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre, entourée d'une bordure avec un petit muret de briquettes, cassé, surplombé d'une clôture en fer forgé rouillée. La concession est entièrement envahie de yuccas séchés ayant repoussés, dans lesquels on perçoit une stèle cassée et d'une croix en fer et béton, cassée et tombée. Impossible de dire s'il y a des plaques funéraires, des inscriptions. Présence de fleurs artificielles décolorées.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B2

Concession n° : 27

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : Eugène VICTOR

>> Concession en pleine terre, recouverte d'herbe, surplombée d'une petite croix en fer forgé rouillée sur laquelle se trouve un papier avec des inscriptions. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B2

Concession n° : 28

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre, recouverte d'herbe et de plantes naturelles envahissantes, surplombée d'un portique en fer forgé rouillé. Présence d'une partie en béton au sol. Pas d'inscription, de plaques funéraires, ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B2

Concession n° : 30

Concédée à : NICOLAS née SAURAT le 02.12.1940 - N° d'acte de concession : C2.147

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Caveau, noirci par le temps, recouvert de lichen et de mousse, et recouvert de lierre. Surplombé d'une croix en pierre dans le même état. Le caveau est fissuré, un bout est cassé et manquant. Présence d'un pot contenant des fleurs artificielles décolorées, et d'une fleur en céramique cassée.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B2

Concession n° : 32

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Caveau noirci par le temps, fissuré à plusieurs endroits, rempli de lichen et de mousse, surplombé d'une croix en pierre dans le même état d'usure et d'un portique en fer forgé rouillé. Présence de fleurs en céramiques vieilles. Pas de plaque funéraire ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B2

Concession n° : 37

Concédée à : BEILLE Pierre le 14.10.1910 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Caveau noirci par le temps, rempli de lichen et de mousse, dont les écritures sont difficilement lisibles, surplombé d'un portique avec croix en fer forgé rouillé. Présence de fleurs en céramiques cassées et vieilles. Pas de plaque funéraire ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

~ CARRÉ B3 ~

Carré : B3

Concession n° : 0

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre, recouverte d'herbe et de plantes naturelles envahissantes, délimitée par des liteaux en bois et entourée par une ficelle orange. Reste de socle en pierre dont les inscriptions sont difficilement lisibles. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B3

Concession n° : 1A

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre recouverte d'herbe et de plantes naturelles envahissantes, surplombée d'une croix en bois sur laquelle est accrochée une croix en marbre cassée en deux prête à tomber. Présence d'un bouquet de fleurs artificielles décolorées. Pas de plaque funéraire ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B3

Concession n° : 3

Concédée à : FAURE Caroline veuve de CANCEL Emmanuel, le 2.11.1950 - N° d'acte de concession : C2.189

Personnes(s) inhumée(s) : **non connue(s)**

>> Caveau noirci par le temps, recouvert de lichen et de mousse, surplombé d'une croix dans le même état et d'un portique en fer forgé rouillé dont la peinture est vieillie. Cette concession s'affaisse et est fissurée à de nombreux endroits, la semelle côté droit est fendue et séparée du reste du caveau. Pas de plaque funéraire, de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B3

Concession n° : 8

Concédée à : **GOUAZE Raymond**, le 24.04.1890 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : **Raymond GOUAZE, Augustine BARRAU et Adeline BARRAU**

>> Caveau noirci par le temps, recouvert de mousse, de lichen et de plantes naturelles envahissantes, dont le soubassement est brisé. Le caveau est entouré de piliers et d'une chaîne en fer forgé rouillée. Présence d'une croix cassée en plusieurs morceaux sur le dessus du caveau. Pas de plaques funéraires, de plantes artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B3

Concession n° : 10

Concédée à : **POMIES Vital né Vitale**, le 2.11.1901 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : **Vincentine BONNECARRIERE**

>> Pierre tombale, noircie par le temps, et recouverte de mousse et de lichen, ainsi que de plantes naturelles envahissantes séchées, surplombée d'une croix dans le même état d'usure, dont les écritures sont difficilement lisibles. Présence d'une fleur en céramique abîmée. Pas de plaque funéraire ni de fleur artificielle ou récente.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B3

Concession n° : 12

Concédée à : **LEOPOLD DE PONS Stanislas**, le 21.05.1889 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : **Léopold DE PONS**

>> Caveau, noirci par le temps, recouvert de lichen et de mousse, fendu sur le côté gauche, surplombé d'une croix dans le même état d'usure, sur lequel est disposé une plaque funéraire ancienne et abîmée. Pas de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B3

Concession n° : 21

Concédée à : **POMIES Caroline** veuve de **DANIS Jean**, le 16.07.1907 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : **Jean DANIS et Joseph POMIES**

>> Caveau, noirci par le temps, recouvert de lichen et de mousse, surplombé d'une croix dans le même état d'usure, dont les inscriptions sont lisibles. Présence de deux pots de fleurs anciens, vides. Et de deux pots de fleurs artificielles décolorées. Pas de plaque funéraire ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B3

Concession n° : 22 A

Concédée à : **Acte de notoriété**

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre, sous un monticule de cailloux et de terre, recouvert d'herbe et de plantes naturelles envahissantes. Pas de plaque funéraire, ni d'inscriptions, ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B3

Concession n° : 24

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : Marie TREMEGE

>> Concession en pleine terre, recouverte d'herbe et de plantes naturelles envahissantes, surplombée d'une croix noircie par le temps, recouverte de lichen, penchant vers la gauche. Présence d'un pot de fleurs vide. Pas de plaques funéraires, ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B3

Concession n° : 27

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre, recouverte d'herbe, et de plantes et arbustes naturels envahissants. Concession délimitée par une bordure basse en pierre, recouverte de lichen, et cassée par endroit. Pas d'inscription, de croix, de plaques funéraires ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B3

Concession n° : 32.5

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : François SICRE

>> Concession en pleine terre, recouverte de plantes naturelles envahissantes et d'herbe, surplombée d'une croix en pierre recouverte de lichen et de mousse, qui s'affaisse vers l'avant, dont les écritures sont difficilement lisibles. Pas de plaque funéraire, de fleurs artificielles ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B3

Concession n° : 34

Concédée à : FONQUERGNE Casimir, le 30.12.1891 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Caveau, noirci par le temps, recouvert de mousse et de lichen, cassé et fissuré par endroit. Présence d'un pot de fleurs dans lequel des fleurs naturelles ont poussé. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B3

Concession n° : 37

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Enfeu, noirci par le temps, dont le toit et le soubassement sont recouverts de mousse et de lichen, fissuré par endroit. Les marches sont recouvertes de plantes naturelles envahissantes. La porte est fermée, de la vigne vierge a poussé autour de celle-ci. Présence de pots de fleurs dans lesquels des plantes naturelles ont poussé. Pas de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B3	Concession n° : 42
------------	--------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : François ROUAIX, Marceline LAGARDE ép. ROUAIX, Césarine ROUAIX née SUBRA et Baptiste ROUAIX

>> Caveau, noirci par le temps, recouvert de lichen, de mousse, de plantes et d'arbustes naturels envahissants, s'affaissant, cassé à de nombreux endroits. Présence de plaques funéraires récentes. Pas de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

- CARRÉ B4 -

Carré : B4	Concession n° : 0
------------	-------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : Jean DUPLA

>> Concession en pleine terre, recouverte d'herbe et de plantes envahissantes naturelles, entourée d'une bordure en béton, surplombée d'une stèle, toutes deux recouvertes de lichen et de mousse, dont les écritures sont difficilement lisibles. La stèle s'affaisse dans le sol côté gauche et penche fortement. Pas de plaque funéraire, de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B4	Concession n° : 3
------------	-------------------

Concédée à : DE CELLERY D'ALLENS, le 13.04.11904 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Caveau, noirci par le temps, recouvert de mousse, de lichen et de plantes naturelles envahissantes, cassé et fissuré sur les côtés, dont le seuil est descellé du reste du caveau. Pas de plaques funéraires, de fleurs artificielles ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B4	Concession n° : 4
------------	-------------------

Concédée à : OLIVE Marie, le 12.12.1902 - Acte de concession non numéroté (C1)

Personnes(s) inhumée(s) : Pierre OLIVE

>> Pierre tombale, noircie par le temps, recouverte de mousse et de lichen, ainsi que d'un arbuste, s'affaissant dans le sol côté droit, surplombée d'une croix dans le même état d'usure. Présence de deux pots de fleurs artificielles décolorées. Pas de plaque funéraire ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B4	Concession n° : 6
------------	-------------------

Concédée à : DUPLA née ROUMAINGAS Fanny, le 28.01.1927 - N° d'acte de concession : C1.9

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre, recouverte de bergénia, entourée de quatre poteaux en béton penchés et cassés, reliés par une chaîne en fer rouillée. Concession surplombée de deux stèles : une stèle, penchée en avant, dont les inscriptions sont difficilement lisibles et un reste de stèle posée à sa droite. Présence d'un pot de fleurs ancien abîmé et vide. Pas de plaque funéraire, de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B4	Concession n° : 11.1
------------	----------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : Delphine ESQUIROL ép. SAURAT

>> Concession en pleine terre, recouverte d'une bâche apparente par endroit, de gravier, puis de plantes naturelles envahissantes. Concession surplombée d'une croix, et entourée d'une bordure, toutes deux, cassées à plusieurs endroits, noircies par le temps, et recouvertes de lichen. Présence de pot de fleurs artificielles décolorées.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B4	Concession n° : 12
------------	--------------------

Concédée à : BARRAU Emile, le 22.02.1932 - N° d'acte de concession : C1.116

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Caveau, noirci par le temps, recouvert de mousse, de lichen, et de plantes naturelles envahissantes, dont les écritures sont difficilement lisibles. Présence d'un bouquet de fleurs en céramique ancien et cassé, et de deux croix en marbre posées sur le dessus de la concession. Pas de plaque funéraire, de fleurs artificielles, ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B4	Concession n° : 16
------------	--------------------

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Caveau noirci par le temps, recouvert de mousse, de lichen, et de plantes naturelles envahissantes, surplombé d'une croix dans le même état d'usure, recouverte de lierre naturel, dont les inscriptions sont difficilement lisibles, et d'un portique en fer forgé rouillé, cassé, et descellé. Présence d'un pot de fleurs vide. Pas de plaques funéraires ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B4	Concession n° : 17
------------	--------------------

Concédée à : DUPLA Blanche veuve LAFFONT, le 26.12.1925 - N° d'acte de concession : C1.15

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Caveau noirci pour le temps, recouvert de lichen et de mousse, surplombé par une croix dans le même état d'usure dont les écritures sont difficilement lisibles. Le socle est cassé à plusieurs endroits. Présence d'un pot de fleurs ancien vide, et de plaques funéraires cassées. Pas de fleurs artificielles ni récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B4

Concession n° : 19

Concédée à : MAURY Jacques, le 9.11.1933 - N° d'acte de concession : C1.124

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Caveau noirci par le temps, recouvert de lichen et de mousse, affaissé, surplombé d'une croix dans le même état d'usure. Présence de pots de fleurs vides sur les côtés, d'un pot contenant des fleurs artificielles décolorées, et de plaques funéraires cassées. Pas de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B4

Concession n° : 22

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession noircie par le temps, recouverte de mousse et de lichen, surplombé d'une croix recouverte de lierre naturel, ne permettant pas de lire les inscriptions présentes, et d'un portique en fer forgé rouillé lui aussi recouvert en partie par du lierre naturel. Présence d'un bouquet de fleurs en céramique cassé. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B4

Concession n° : 24

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Pierre tombale, noircie par le temps, recouverte de lichen et de mousse, sur laquelle se trouve deux croix en marbre abimées. Sur la pierre tombale se trouve un trou dans lequel sont disposées des fleurs artificielles anciennes décolorées. Pas de plaque funéraire ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B4

Concession n° : 35

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : Antonin BARRAU

>> Pierre tombale, recouverte de mousse, de lichen, et de plantes naturelles envahissantes, affaissée, surplombée d'une croix en pierre, et d'un portique en fer forgé, rouillé et penché. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B4

Concession n° : 36

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Pierre tombale, recouverte de mousse et de lichen, surplombée d'une croix penchée, noircies par le temps et affaissée à l'avant. Pas de plaque funéraire, ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B4

Concession n° : 37

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Concession en pleine terre, enherbée, indissociable du sol, entourée par 4 plots en béton noircis et abîmés, surplombée d'une croix fer forgé rouillée, dévissée et descellée. Pas d'inscriptions, de plaques funéraires, ni de fleurs artificielles ou récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B4

Concession n° : 39

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : non connue(s)

>> Enfeu, noirci par le temps, dont le toit et le soubassement sont recouverts de mousse et de lichen, recouvert de lierre et de plantes naturelles envahissantes, dont le socle en brique est dissocié et descellé. La porte est cassée et laisse apparaître un plafond délabré, duquel des morceaux de pierre tombent. Présence d'objets et de statuettes cassés à l'intérieur, et d'un hublot dont la grille est elle aussi cassée. Bouquet de fleurs artificielles décolorées devant la porte.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Carré : B4

Concession n° : 50

Concédée à : Acte de notoriété

Personnes(s) inhumée(s) : Sara COMTE née GLEIZES, Jean GLEIZES et leur fille

>> Caveau noirci par le temps, recouvert de lichen et de mousse aux arrêtes, surplombé d'une croix dans le même état d'usure. Présence de fleurs artificielles décolorées et de plantes naturelles envahissantes. Pas de plaques funéraires ni de fleurs récentes.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis.

Le procès-verbal sera affiché pendant un mois aux portes du cimetière et de la mairie, publié sur le site internet de la commune et il sera, d'autre part, s'ils sont connus, notifié par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de huit jours, aux concessionnaires ou leurs ayants-droits que se sont fait connaître.

Un mois après la publication et la notification du présent procès-verbal, Madame Le Maire saisira ainsi le Conseil municipal afin de décider de la reprise ou non des concessions en état d'abandon.

Un mois après la publication et la notification de l'arrêté prononçant la reprise des concessions abandonnées, Monsieur Le Maire pourra faire enlever les matériaux et monuments et les emblèmes funéraires restés sur la concession.

Le terrain sera à nouveau concédé après exhumation des restes des personnes inhumées, réinhumation dans l'ossuaire communal et tenue d'un registre en mairie tenu à la disposition du public.

Fait à Verniolle, le 15 octobre 2025

Annie BOUBY

Maire de la commune de Verniolle



LERISSON Olivier

Chef de police municipale principal de 1^{ère} classe